



Wallonie

Beyne-Heusay

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Jean-Michel DUSOULIER demeurant Rue Jean Prévot 41 à 4610 BEYNE-HEUSAY.

Le terrain concerné est situé Rue Jean Prévôt, 41 à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 1, section B n°312S4.

Le projet consiste en la pose d'un crépi sur isolant et présente la caractéristique suivante : situé sur les pignons gauche et droit, ainsi que sur la façade arrière.

Une annonce est organisée à l'initiative du Collège communal car le projet s'écarte des prescriptions du lotissement.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/365.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUBARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : urbanisme@beyne-heusay.be, dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 10 mai 2022 au 24 mai 2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@beyne-heusay.be

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

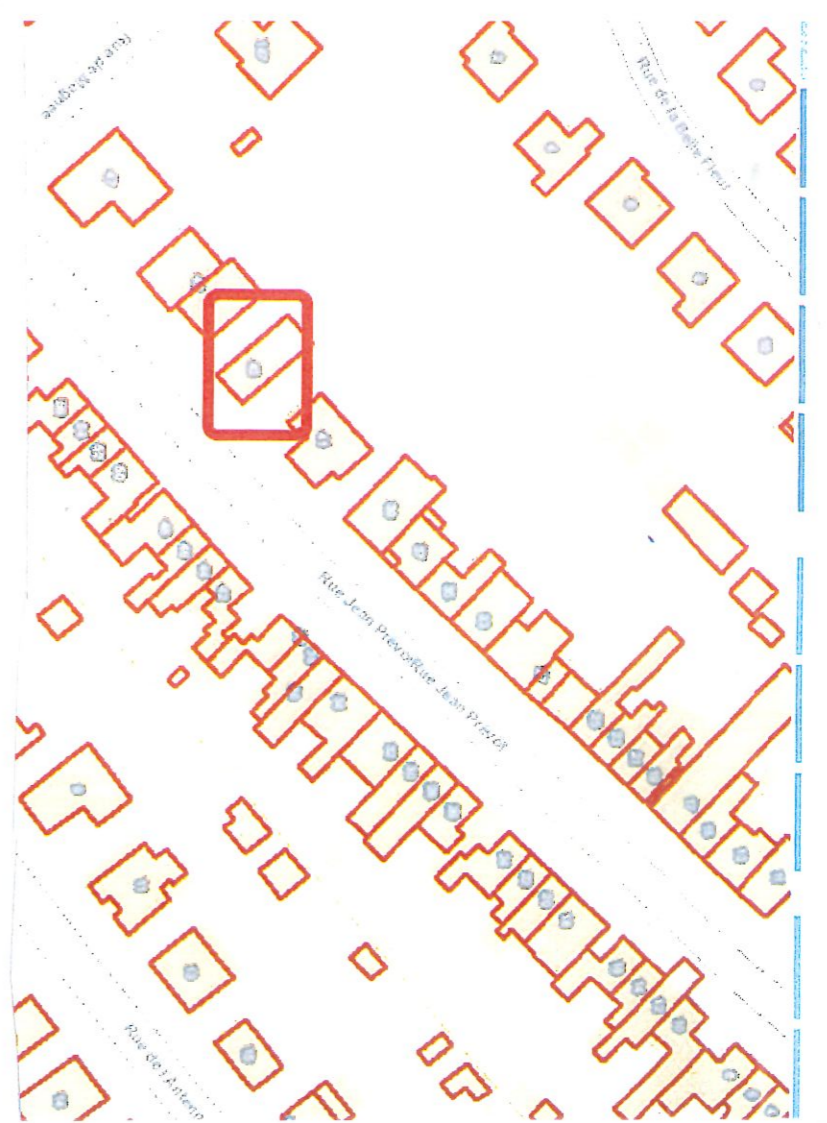
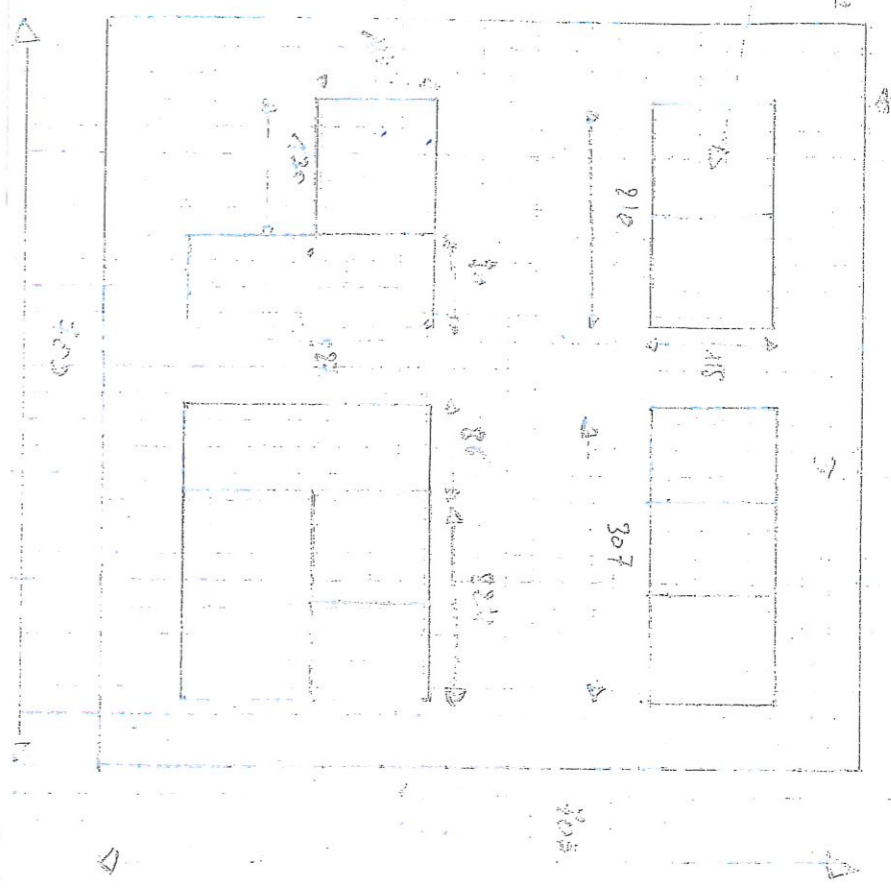
Le Bourgmestre,

Marc HOTERMANS

Didier HENROTTIN.

Actuellement bureaux
mangea

Project: renovation area
about 100sqm
+ 100sqm
+ 100sqm



Actuellement bureaux
mangea

